
ZRomSD 4,2 (2010)
Herausgegeben von Michael Frings und Andre Klump

Zeitschrift
für Romanische Sprachen und ihre Didaktik
(ZRomSD)

Heft 4,2
Herbst 2010

ISSN: 1863-1622
ISBN-10: 3-8382-0210-4
ISBN-13: 978-3-8382-0210-5

ibidem-Verlag
Stuttgart

Bibliografische Information der Deutschen Nationalbibliothek

Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über <http://dnb.d-nb.de> abrufbar.

Bibliographic information published by the Deutsche Nationalbibliothek

Die Deutsche Nationalbibliothek lists this publication in the Deutsche Nationalbibliografie; detailed bibliographic data are available in the Internet at <http://dnb.d-nb.de> .

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de> .

ISSN: 1863-1622

ISBN-10: 3-8382-0210-4

ISBN-13: 978-3-8382-0210-5

∞

Gedruckt auf alterungsbeständigem, säurefreiem Papier
Printed on acid-free paper

© *ibidem*-Verlag

Stuttgart 2010

Alle Rechte vorbehalten

Das Werk einschließlich aller seiner Teile ist urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlages unzulässig und strafbar. Dies gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen und elektronische Speicherformen sowie die Einspeicherung und Verarbeitung in elektronischen Systemen.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in or introduced into a retrieval system, or transmitted, in any form, or by any means (electronical, mechanical, photocopying, recording or otherwise) without the prior written permission of the publisher. Any person who does any unauthorized act in relation to this publication may be liable to criminal prosecution and civil claims for damages.

Printed in Germany

Die Herausgeber:

Dr. Michael Frings

Gutenberg-Gymnasium Mainz, privat: Waldthausenstraße 58, 55126 Mainz
mail@michaelfrings.de

Prof. Dr. Andre Klump

Universität Trier, Romanistik, Universitätsring 15, 54286 Trier
klump@uni-trier.de

Der **wissenschaftliche Beirat** umfasst Fachexperten aus den Bereichen Sprachwissenschaft, Fachdidaktik und Schulpraxis:

Romanische Sprachwissenschaft:

Prof. Dr. Günter Holtus (Göttingen)
Prof. Dr. Johannes Kramer (Trier)
Prof. Dr. Ingrid Neumann-Holzschuh (Regensburg)
Prof. Dr. Rainer Schlösser (Jena)
Prof. Dr. Silke Jansen (Mainz)
Prof. Dr. Dr. h.c. Wolfgang Schweickard (Saarbrücken)

Didaktik der Romanischen Sprachen:

Prof. Dr. Inez De Florio-Hansen (Kassel)
Prof. Dr. Christiane Fäcke (Augsburg)
Prof. Dr. Andreas Grünewald (Hamburg)
Prof. Dr. Eva Leitzke-Ungerer (Halle-Wittenberg)
Prof. Dr. Eynar Leupold (Freiburg)
Prof. Dr. Christiane Neveling (Leipzig)
Dr. Daniel Reimann (Würzburg)

Schulpraxis:

Bernhard Bremm (Studienseminar, Trier)
Dr. Judith Dauster (Gutenbergschule, Wiesbaden)
Jens Heiderich (Frauenlob-Gymnasium, Mainz)
Frank Schöpp (Augustinerschule, Friedberg)
Norbert Stöckle (Studienseminar, Mainz)
Dr. Jochen Willwer (Stefan-George-Gymnasium, Bingen)

INHALTSVERZEICHNIS

Aufsätze	7
MANFRED OVERMANN (Ludwigsburg)	
L'ambiguïté de la décolonisation et le travail de mémoire (avec un supplément multimédia en ligne)	9
NADINE RENTEL (Wien)	
Massenmedien im Spannungsfeld deutsch-französischer Kommunika- tion. Die deutsche und französische Anzeigenwerbung der Gegenwart zwischen Kulturgebundenheit und Globalisierbarkeit	33
BURKHARD VOIGT (Hamburg)	
La comprensión audiovisual. Planteamientos teóricos y consecuencias didácticas	59
THOMAS PFISTER (Lyon)	
Prof de français avec bac +0	81
BRITTA THÖRLE (Kiel)	
Texte lesen, verstehen und gestalten können – Elemente fremdsprach- licher Textkompetenz und ihr Stellenwert in der Didaktik der roman- nischen Sprachen	93
CHRISTIANA FÄCKE (Augsburg)	
Kompetenzorientierung und neue Aufgabenformate im Französisch- unterricht	115
Rezensionen	131
Altmann, Werner & Bernecker, Werner & Vences, Ursula. edd. 2009. <i>Debates sobre la memoria histórica en España. Beiträge zu Geschich- te, Literatur und Didaktik</i> (Michler, Bamberg)	133
Bastian, Sabine & Trouilloud, Franck. edd. 2009. <i>Frankreich und Franko- phonie: Kultur – Sprache – Medien</i> (Vetter, Wien)	137
Decke-Cornill, Helene & Küster, Lutz. 2010. <i>Fremdsprachendidaktik. Eine Einführung</i> (Róviro, Bremen)	140

Hallet & Königs. 2009. <i>Handbuch Fremdsprachendidaktik</i> (Reimann, Würzburg)	146
Kattenbusch, Dieter & Ugonlini, Gherardo. edd. 2010. <i>L'integrazione della lingua italiana nell'offerta formativa delle scuole tedesche</i> (Schöpp, Wiesbaden)	152
Kundegraber, Angela. 2008. <i>Verlan 2007. Untersuchungen zur französischen Jugendsprache</i> (Hafner, Trier)	156
Lamsfuß-Schenk, Stefanie. 2008. <i>Fremdverstehen im bilingualen Geschichtsunterricht. Eine Fallstudie</i> (Dauster, Saarlouis)	161
Martinez, Hélène. 2008. <i>Lernerautonomie und Sprachenlernverständnis. Eine qualitative Untersuchung bei zukünftigen Lehrerinnen und Lehrern romanischer Sprachen</i> (Bär, Siegen)	165
Metry, Alain & Steiner, Edmund & Ritz, Toni. edd. 2009. <i>Fremdsprachenlernen in der Schule</i> (Overmann, Ludwigsburg)	171
Rück, Nicola. 2009. <i>Auffassungen vom Fremdsprachenlernen monolingualer und plurilingualer Schülerinnen und Schüler</i> (Wilske, Frankfurt) .	178
Schäfer, Patrick. ed. 2009. <i>E-Learning im Fremdsprachenunterricht. Ein Praxisbuch</i> (Klün, Stockstadt)	182
Spelz, Tobias. 2009. <i>Kommunikation in den neuen Medien – Französische und brasilianische Webchats</i> (Jansen, Mainz)	187
Zeitschriftenschau: Neues zur Didaktik der Romanischen Sprachen	193
Eingegangene Schriften	227
Profil: Prof. Dr. Inez De Florio-Hansen (Kassel)	235
Lehrveranstaltungen: Didaktik der Romanischen Sprachen (SS 10)	245
Autorenverzeichnis	257

AUFSÄTZE

L'ambiguïté de la décolonisation et le travail de mémoire

(avec un supplément multimédia en ligne)*

Manfred Overmann

1. Introduction

La colonisation est caractéristique du 19^{ème} siècle, la décolonisation du 20^{ème} siècle. Culturellement, la France est le pays du cartésianisme, de la laïcité et le berceau du Siècle des Lumières qui a influencé les révolutions américaine puis française et a promulgué les droits de l'homme. Mais pendant des siècles la France a aussi été un pays colonisateur qui a soutenu l'esclavage et l'oppression des peuples.

Actuellement la colonisation et la décolonisation font objet d'une intense guerre de mémoires et toutes les couleurs politiques confondues proposent de commémorer, de célébrer, de façon positive ou négative, des événements, des héros ou des victimes. Ces dénonciations manichéennes par les activistes de la mémoire sont souvent le fruit de tel ou tel groupe qui veut promouvoir une mémoire particulière sans que la pluralité des faits historiques, souvent complexes, soient clarifiés, et sans s'occuper du camp adverse. Pour l'historien il s'agit souvent de manipulations actuelles de mémoires traumatisées, qu'il s'agisse de celles des anciens colonisés comme de celle des anciens colonisateurs.

Même à l'intérieur de la gauche qui de nos jours se donne volontiers comme anticolonialiste par essence, les tendances sont ambiguës, voire contradictoires. La définition de la « colonisation » et de « coloniser » dans l'édition 2007 du Petit Robert qui n'a pas changé depuis 40 ans – « coloniser un pays pour le mettre en valeur » – ne fait que verser de l'huile sur le feu surtout si on l'associe à l'esprit de la loi du 23 février 2005 sur le « rôle positif » de la colonisation,

* Cf. les documents supplémentaires ainsi que des cartes géographiques et historiques à exploiter en classe sur notre site internet : <http://www.ph-ludwigsburg.de/html/2b-frnz-s-01/overmann/baf4/colonisation/index.html>.

Cf. aussi l'article traitant de la « colonisation » paru dans *ZRomSD* 2009, 3,1 : 65-85 sous le titre « Le paradoxe de l'esclavage et le sophisme des droits de l'homme dans le pays de Marianne et de ses colonies ».

combattu récemment dans un livre édité par Claude Liauzu et Gilles Manceron (2006).¹ L'association « Survie » engagée contre le néocolonialisme français en Afrique a également dénoncé la persistance d'imaginaires positifs de la colonisation au sein de la société française et lancé un projet politico-musical « Décolonisons » sous forme d'un CD avec 18 chansons paru en février 2007 lors de la « Semaine anti-coloniale ».

Lors de notre étude sur le paradoxe de l'histoire coloniale², il s'agissait d'affronter le passé de Marianne et de ses colonies dans le contexte d'une France républicaine et fondatrice des droits de l'homme qui s'enfonce dans des contradictions politiques, économiques et morales afin de perpétuer la belle image de sa « misséologie civilisatrice », aussi à travers un enseignement globalement positif dans les écoles.

L'aspiration des peuples colonisés à l'autodétermination qui resurgit avec plus de véhémence à la fin de la Seconde guerre mondiale nous amènera à réfléchir sur le parcours de la décolonisation, toujours inachevée, et à démontrer quelles en sont les séquelles actuelles. A la fin de la Seconde guerre mondiale, la France vaincue, humiliée, contestée et rejetée pouvait-elle espérer maintenir dans la mouvance française tant de mondes si divers? Comment tenir compte des attentes des peuples colonisés? Quel régime, quel cadre politique et juridique fallait-il imposer, proposer, négocier? L'assimilation, le fédéralisme, un régime représentatif? Comment les responsables vont-ils jouer la « dernière carte de la France »?

Au début du 20^{ème} siècle l'Europe domine le monde grâce à ses immenses possessions coloniales. En dehors du Congo belge, de l'Angola et du Mozambique portugais, les deux principales puissances coloniales sont l'Empire britannique (Afrique de l'Est, Inde) et l'Empire français (Afrique du Nord et de l'Ouest, Indochine). Après le premier conflit mondial la France et la Grande Bretagne sont confortées dans l'idée que leur force vient en grande partie des ressources qu'elles puisent outre-mer. A son apogée, de 1919 à 1939, le deu-

¹ Claude Liauzu et Gilles Manceron (dir.), *La colonisation, la loi et l'histoire*, avec une préface de Henri Leclerc. Ed. Syllepse, 2006. Cf. aussi Liauzu (dir.), *Dictionnaire de la colonisation française*. Larousse, 2007.

² Overmann, *Dokumente* 4/2007, p. 89-93.

xième³ empire colonial français (1830-1962) s'étend sur 12 347 000 km² et 68 690 000 habitants, mais l'apogée ne fait que masquer la fragilité d'un l'ordre colonial menacé par l'éveil des nationalismes assoupis.

La décolonisation, c'est l'accession à l'indépendance politique, économique et juridique envers un pays colonisateur, c'est-à-dire le processus par lequel un pays colonisé, occupé, peuplé et exploité auparavant par la force et au profit d'une puissance étrangère, accède à la souveraineté sur son territoire. Selon Geiss, la décolonisation, vue d'Afrique, serait « à la fois le retour à la situation précoloniale et la source de nouveaux conflits nés des transformations coloniales ». Brunschwig avance que la signification historique de la décolonisation marque aussi « l'échec absolu du projet colonial et de son mythe de l'assimilation » et est responsable de la panique des élites quant à l'assimilation des immigrants installés sur le sol français.⁴

Bien que les prodromes de la décolonisation de l'Empire colonial français se soient déjà manifestés à l'entre-deux-guerres, le temps fort de la décolonisation de l'empire colonial français se situe entre 1945/46 et 1958/1960/62 et donnera naissance au pays du tiers monde (sous développés, en voie de développement) non-alignés sur les blocs américain et soviétique au temps de la guerre froide.

Effectivement le tableau géographique et l'éventail des pays à étudier avec des statuts différents est très large ce qui ne facilite pas la tâche : **l'Afrique du Nord** avec l'Algérie, 1830-1962, le Maroc, 1912 -1956, et la Tunisie, 1881-1956, **l'Afrique occidentale française**, 1895-1958/60 (en 1946, le statu des colonies de l'AOF et l'AEF fut changé pour celui de Territoires français groupés dans l'Union française, en 1958 la décolonisation entraîna l'éclatement de la fédération et les états deviendront indépendants en 1960) regroupant en une fédération les territoires de 8 colonies, le Sénégal, la Mauritanie, le Soudan français (aujourd'hui Mali), la Haute-Volta (aujourd'hui Burkina Faso), la Guinée française, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Dahomey (aujourd'hui Bénin),

³ Le premier Empire colonial français s'étend de la découverte de l'Amérique du Nord par Jacques Cartier en 1534 jusqu'à l'abandon total de la Nouvelle France à l'Angleterre par le Traité de Paris en 1763.

⁴ Charles-Robert Ageron (éd), *Les chemins de la décolonisation de l'Empire colonial français 1936-1956*, Paris : Editions du centre national de la recherche scientifique, 1986, Préface, p. 8-9.

l’Afrique équatoriale française, 1910-1958/60, regroupant 4 colonies, le Gabon, le Moyen-Congo (aujourd’hui Congo-Brazzaville), l’Oubangui-Chari (aujourd’hui Centrafrique) et le Tchad, puis Madagascar, les îles Comores et la Réunion dans l’Océan atlantique, l’expansion dans l’Océan pacifique et l’Océan indien, l’**Indochine** à partir de 1859-1953/54, la Nouvelle Calédonie, la Polynésie française – et le tableau n’est pas complet.

Nous limiterons notre portrait de la décolonisation aux grandes lignes tracées par les spécialistes (C.R. Ageron, D. Bouche, H. Brunschwig, C. Coquery-Vidrovitch, R. Cornevin, P. Devillers, M. Michel, A. Rey-Goldzeiger, etc.) qui ont retracé « Les chemins de la décolonisation de l’empire français » entre 1936 et 1956 dans un magnifique livre à l’issue d’un colloque d’historiens à l’Institut d’Histoire du Temps Présent.⁵ Toutefois nous essayerons aussi de mettre en relief l’ambiguïté de la décolonisation mis en avant par Alexandre Gerbi⁶ en 2006 dans son livre « Histoire occultée de la décolonisation franco-africaine » et les problèmes qui en résultent dans le débat actuel.

2. Les causes avérées de la décolonisation

Les causes de la décolonisation sont multiples et différent selon les pays et le rapport avec les pays colonisateurs. Toutefois il y a un certain nombre de facteurs communs que nous pouvons distinguer et qui fabriquent un imaginaire politique pour le passage à l’indépendance.

- 1) D’abord il y a la défaite française de 1940**, l’occupation d’une partie de l’Europe par le régime nazi, le déferlement japonais en Asie et les désastres de la guerre qui ont ébréché le prestige de l’homme blanc dans les métropoles face aux « sujets » de l’Empire et entraîné l’affaiblissement de l’Europe à la fin de la Seconde guerre mondiale.

L’incapacité de la France à comprendre les réalités nouvelles n’a souvent pas conduit aux adaptations nécessaires. En 1945 la France reste attachée à une

⁵ Ibid.

⁶ Alexandre Gerbi, *Histoire de la décolonisation franco-africaine. Imposture, refoulements et névroses*. Paris : L’Harmattan, 2006.

réalité qui désormais est devenue mythe : le maintien et la réalisation de l'Algérie française, de l'Indochine et de l'Union française sous la tutelle de la France, alors que la décolonisation de la Grande-Bretagne (Égypte 1936, Inde 1947) a déjà commencé et que les Alliés ont rayé de la carte les colonisations italienne et néerlandaise (Indonésie 1949).

2) Les inégalités entre oppresseurs /colons et opprimés /colonisés et la mise en cause des avantages tirés des colonies

Malgré un certain nombre de facteurs positifs apportés par la colonisation (la création d'hôpitaux, de routes, d'exploitations agricoles et d'industries, l'équipement ferroviaire et portuaire, l'élimination des maladies endémiques, l'encadrement scolaire) et le fait que tous les acteurs n'ont pas été des oppresseurs, du moins conscients ou cyniques, nous ne pouvons plus nier au XXI^{ème} siècle que coloniser signifie avant tout conquérir, occuper, soumettre dominer, discriminer et massacrer et que la colonisation fait violence aux principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité.

Les intérêts de l'état colonisateur ont toujours dominé creusant ainsi des inégalités de plus en plus apparentes. Lors de la constitution de l'Union française (1946) l'opinion publique se divise quant à l'idée de la mission civilisatrice et quant à la conduite à tenir vis à vis de l'envoi de nouveaux contingents militaires et des avantages que la population de la métropole pourraient en tirer. Certes, il y a aussi une prise de conscience de l'exploitation non-fondée dans les colonies :

- a) Les colonisés ont davantage de devoirs à remplir que les colonisateurs, mais ils ne profitent pas des mêmes droits politiques. Ainsi les autochtones sont réduits à une race de seconde classe et à l'exploitation de l'homme par l'homme.
- b) La devise française de la I^{ère} République « liberté-égalité-fraternité » est remplacée par la devise coloniale de la III^{ème} République « sujétion-hiérarchie-exclusion », puis mise en question à nouveau par les partisans de la décolonisation de la IV^{ème} et V^{ème} République.
- c) L'agriculture traditionnelle est détruite au profit d'une culture d'exportation dont ne bénéficient que les colons et le pays colonisateur.

- d) L'économie d'exportation profite surtout aux Européens, colons ou métropolitains et l'exploitation des matières premières et des sources d'énergies n'apporte aucun profit significatif pour les pays colonisés. Bien au contraire l'économie traditionnelle est déstructurée, voire ruinée.

Un sondage effectué en mai 1946 montre clairement les limites de la générosité française : A la question : « Devons-nous administrer nos colonies surtout au profit de la France ou surtout au profit des populations indigènes? » 31% des personnes interrogées répondirent : « Au profit de la France », 28% « au profit des populations indigènes », 25% « au profit des deux. ».⁷

3) La pression venue de l'extérieur

- a) **Les Etats-Unis**, ancienne colonie britannique décolonisée en 1776, sont particulièrement sensibles au problème colonial, mais déploient leur pression décolonisatrice avec une intensité très variable. Déjà à l'issue de la Première guerre mondiale, le Président George Wilson avait préconisé de respecter les revendications coloniales et suggéré de trouver un arrangement. Quant à Roosevelt qui manifeste son soutien aux peuples colonisés, il fait inscrire dans la « Charte de l'Atlantique » (1942) *le droit de chaque peuple de choisir la forme de gouvernement sous laquelle il doit vivre*. Cependant la situation change avec la radicalisation des rapports avec l'U.R.S.S., puis avec la Chine devenue communiste en 1949. Sous prétexte de contrer l'expansion communiste (Taïwan, Corée du Sud, Vietnam du Sud) les États-Unis vont même se substituer aux anciennes métropoles après la décolonisation de certains pays. La crise du Canal de Suez suite à l'annonce de Nasser de vouloir nationaliser la Compagnie démontre clairement que les puissances européennes ne peuvent dorénavant plus agir seules sur l'échiquier international. Malgré la victoire des troupes franco-anglaises, Londres et Paris doivent retirer leurs troupes sous la pression d'une menace nucléaire de la part de l'U.R.S.S. et les États-Unis font comprendre qu'ils n'apprécient pas la politique de la canonnière de type néoco-

⁷ Ageron, *L'opinion publique face aux problèmes de l'union française*, op. cit., p. 35.

lonial. Malgré la victoire militaire le corps expéditionnaire franco-anglais doit se du terrain.

- b) **L'Union soviétique** considère la question coloniale d'abord sous l'angle de la lutte des classes, les bolcheviks considérant que les colonisés sont les prolétaires des colonisateurs. Lénine témoigne en 1920 la nécessité pour les partis communistes d'apporter leur aide aux mouvements de libération démocratiques bourgeois de ces pays et Staline préconise de soutenir les mouvements d'émancipations selon le modèle de l'économie socialiste. Certaines colonies deviendront ainsi une proie dans le cadre de l'affrontement Est-Ouest. Par ailleurs l'U.R.S.S. et les U.S.A, ne possédant pas de colonies eux-mêmes, vont tout mettre en œuvre pour sortir les colonies de la dépendance, tout en voulant les attacher à leurs idéologies respectives en consolidant la coopération politique et économique. Les anciennes colonies risqueront alors d'être soumises à une nouvelle tutelle.
- c) **L'Organisation des Nations Unies** jouera également un rôle important dans le processus qui amènera les colonies européennes à l'indépendance, et plus particulièrement sur le continent africain. La Charte, signée le 26 juin 1945 par 50 pays, dont la Chine, les Etats-Unis et l'URSS, stipule que l'un des buts est de « développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes » (Chap. I, art.1,2).
- d) **Le développement des mouvements indépendantistes et l'éveil des nationalismes**

Nous ne voulons pas nous borner à faire de l'effondrement français à la fin de la Seconde guerre mondiale le *deus ex machina* de la décolonisation, même s'il s'agit, certes, d'un accélérateur. Lorsqu'on étudie les différentes étapes de la décolonisation on se rend bien compte que l'éveil des mentalités des populations du Maghreb, négro-africaines et indochinoises aspire depuis bien longtemps à la fin de la domination française.

Bien que les colonies aient joué un grand rôle lors de la Seconde guerre mondiale, elles n'ont pas été associées à la victoire des alliés. La France, enlisée dans un régime d'assemblée faible et instable, se heurte de plus en plus aux revendications des peuples opprimés à l'indépendance. N'ayant pas l'expérience

du Royaume-Uni en matière de décolonisation, la France ne perçoit pas la radicalisation des mouvements nationalistes qui rendra la décolonisation inéluctable et conserve l'illusion que quelques aménagements ou interventions militaires suffiront pour maintenir son emprise sur les populations autochtones.

Ce sont les élites des pays colonisés, souvent formées à l'école des métropoles, qui revendiquent l'indépendance au nom même des principes démocratiques des États colonisateurs (Gandhi en Inde, Bourguiba en Tunisie, Ho Chi Minh au Vietnam et Ben Bella en Algérie).

3. Les principales étapes de la décolonisation

La conférence de Brazzaville (1944) et la création de l'Union française (1946)

Ce sont le général Charles de Gaulle, chef de la France libre, et René Pleven, commissaire aux Colonies, qui le 30 décembre 1944 convoquèrent une Conférence africaine française, pour délibérer sur le futur statut des colonies. Cette conférence se déroula du 30 janvier au 8 février 1945 à Brazzaville au Congo belge et avait pour objectif de formuler des recommandations visant à améliorer la situation des colonies, notamment la représentation des peuples d'outre-mer au Parlement et la création d'assemblées locales. Depuis lors Brazzaville est synonyme pour la première étape qui devait conduire à la décolonisation de l'Afrique noire française en 1960.

Pour ne pas être en retrait par rapport aux promesses anglo-saxonnes et pour reconnaître la « dette de sang » c'est à dire reconnaître le rôle des tirailleurs sénégalais et autres tabors marocains dans les combats, de Gaulle voulait se montrer attentif aux aspirations des populations africaines. Il préconisa de remplacer l'administration directe par des institutions qui conduiraient à une nouvelle communauté, l'Union française. Mais bien que la conférence ait accordé plus de liberté aux colonisés en les associant davantage à la gestion de leurs propres affaires, toute idée d'autonomie et d'évolution hors du bloc français de l'Empire en fut écartée.

Deux ans plus tard et après la défaite de l'Allemagne nazie la Constitution de la IV^{ème} République promulguée le 27 octobre 1946 fit changer le statut des colonies en transformant l'Empire en Union française qui réunissait la quasi